

Bienvenue !

sur le réseau départemental
de bornes de recharge
pour véhicules électriques du Siéml

Ce réseau est en cours de déploiement.

D'ici fin 2016,

186 bornes de recharge
seront réparties sur le département.

Plus d'info sur www.sieml.fr

Caractéristiques des bornes

- Borne de recharge accélérée (18 kVA actuellement, 22 kVA ultérieurement) et recharge lente (3 kVA).
- Par exemple, avec la prise de type 2, la batterie de votre véhicule (25 kWh) se charge de 20 à 100% en une heure (recharge accélérée 18 kVA).



La puissance est divisée par deux en cas de double branchement.

- Elles sont équipées de deux prises de type 2 (norme européenne) pour la recharge accélérée 18 kVA et de deux prises domestiques pour la recharge lente 3 kVA.

Vous êtes un particulier domicilié dans le Maine-et-Loire et vous avez acheté un véhicule électrique avant le 1^{er} novembre 2015 : le Siéml vous aide pour l'achat d'un cordon équipé d'une prise de type 2 compatible avec la borne (forfait de 60 €). Rendez-vous sur le site du siéml pour télécharger votre formulaire.

L'accès aux bornes

- Par abonnement (valable exclusivement sur le département de Maine-et-Loire)

Il vous suffit de faire une demande de badge par internet sur le site www.sieml.fr
Un relevé de vos consommations vous sera transmis chaque fin de mois.

- Sans abonnement grâce à votre smartphone

Vous chargez et payez grâce à l'application Alizé que vous téléchargez sur le site www.sieml.fr ou en scannant le QR Code situé sur la borne.

Comment utiliser les bornes ?

- Vous êtes abonné(e)s

Badgez, ouvrez votre trappe et branchez !
Une fois rechargé, c'est très simple : badgez, débranchez et fermez votre trappe !

- Vous n'êtes pas abonné(e)s

Laissez-vous guider par les instructions de l'application Alizé via votre smartphone.

Tarification

- Pour les abonné(e)s au service (paiement par badge)

- abonnement : 24 € par an
- coût de la connexion à la borne : 0,50 €
- coût proportionnel à la durée de connexion : 3,45 € / heure (facturation à la minute plafonnée à 11 €)

- Pour les non abonné(e)s au service (paiement par smartphone)

- coût forfaitaire de 5,95 € la recharge

Siéml

9 route de la Confluence
ZAC de Beuzon
Écouflant - CS 60145
49001 Angers cedex 01
Tél : 02 41 20 75 20
sieml@sieml.fr

www.sieml.fr



Vous rencontrez une difficulté
pour recharger votre véhicule :
7j/7-24h/24 : 0805 021 480
(service Alizé)

SIÉML
Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire